

FICHE SIGNALÉTIQUE



Date de révision 29-mars-2016
Version 3

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit ORIENTAL RUG SHAMPOO
Code du produit W.20312

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Tapis nettoyage professionnel
Restrictions d'utilisation Usage professionnel uniquement

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Legend Brands
Chemspec
15180 Josh Wilson Road
Burlington, WA 98233
800-932-3030

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America)
1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

GHS Classification conformément aux 29 CFR 1910.1200

2.2 Éléments d'étiquetage

Ce produit est classé.

2.3. Autres dangers HNOC (danger non classé autrement)

Sans objet

2.4 Autres informations

Sans objet

Toxicité aiguë inconnue < 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. Composition/Information sur les composants

Substance

Mélange

Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Nom chimique	No. CAS	% en poids
DIPROPYLENE GLYCOL BUTYL ETHER	29911-28-2	1 - 5

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Retirez les lentilles de contact. Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Employez si possible un savon doux.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Essayez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Voir la section 2.2, Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.
------------------	--

4.3 Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du bioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger particulier

Placer immédiatement la matière absorbante dans un contenant métallique rempli d'eau et fermé hermétiquement pour éviter une combustion spontanée de la matière absorbante contaminée par ce produit

Produits de combustion dangereux Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser un équipement de protection personnelle.

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger du gel.

Matières à éviter Métaux.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Directives relatives à l'exposition

8.2 Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène Consulter la section 7 pour plus de renseignements

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Transparent
Couleur	Jaune
Odeur	Épice
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Methods</u>
pH	7	
Point de fusion/congélation		Aucun renseignement disponible
Point/intervalle d'ébullition		Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	> 94 °C / > 201 °F	
Taux d'évaporation		Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite d'inflammabilité supérieure		Aucun renseignement disponible
limite d'inflammabilité inférieure		Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur		Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur		Aucun renseignement disponible
Densité	1.048	
Solubilité dans l'eau		Aucun renseignement disponible
Solubilité dans d'autres solvants		Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage		Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation		Aucun renseignement disponible
Température de décomposition		Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique		Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique		Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives		Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes		Aucun renseignement disponible

9.2 Autres informations

Teneur en composés organiques volatils (COV)	<6%
---	-----

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4 Conditions à éviter

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

11. Données toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue < 1 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

DL50 par voie orale	25,932.00 mg/kg
DL50 par voie cutanée	70,723.00 mg/kg
CL50 (poussière/brouillard)	54.00 mg/l

Mesures numériques de toxicité Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
DIPROPYLENE GLYCOL BUTYL ETHER 29911-28-2	-	-	= 42.1 ppm (Rat) 4 h

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Toxicité pour la reproduction

Renseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible

Autres effets néfastesRenseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

Danger par aspirationRenseignements sur le produit

- Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

- Aucun renseignement disponible

12. Données écologiques

12.1 Toxicité**Écotoxicité**

Aucun renseignement disponible

3.62208 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Effets écotoxicologiques

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
DIPROPYLENE GLYCOL BUTYL ETHER 29911-28-2	-	LC50: 96 h Poecilia reticulata 841 mg/L static	-

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il faut éviter de décharger dans l'environnement

12.4 Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5 Autres effets néfastes

Éviter tout déversement dans l'environnement

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. Informations relatives au transport

DOT	Non réglementé
MEX	Non réglementé
IMDG	Non réglementé
IATA	Non réglementé

15. Informations sur le réglementation

15.1 Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)
NZIoC	Est conforme à (aux)

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

15.2 Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendements et loi de réautorisation » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Tripropylene glycol monomethyl ether 25498-49-1	1.0

15.3 Renseignements sur les pesticides

Non applicable

15.4 Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
Formaldehyde - 50-00-0	Carcinogen

16. Autres informations

NFPA	Risque pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques -
HMIS	Risque pour la santé 0	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle

X

Légende:*ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**Plafond (C)**DOT (département des transports)**EPA (Agence de protection de l'environnement)**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**Association du transport aérien international (IATA)**Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)**NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)**NTP (programme national de toxicologie)**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**PEL (limite d'exposition admissible)**Quantité à déclarer (RQ)**Désignation de la peau (S*)**STEL (Limite d'exposition de courte durée)**TLV® (valeur limite d'exposition)**TWA (moyenne pondérée dans le temps)***Date de révision** 29-mars-2016**Note de révision**

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique